



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Auderghem
Service de l'Urbanisme
Rue Emile Idiers, 12
B - 1160 BRUXELLES

V/Réf. : EL/EF/AFL/17951/4/21 (corr. : Mme E. Leonard)

N/Réf. : AA/KD/AUD20099_679_PU_PredesAgneaux_47

Annexe : /

Bruxelles, le 08/10/2021

Messieurs,

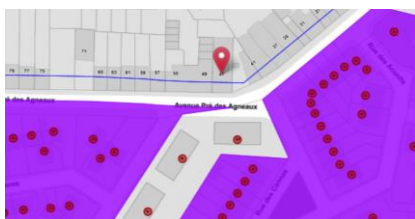
Objet : AUDERGHEM. Avenue Pré des Agneaux, 47.

Demande de permis d'urbanisme tendant à modifier le permis d'urbanisme n°17174 autorisant la démolition d'une maison unifamiliale et la construction d'un immeuble de 6 logements.

Avis de la CRMS

En réponse à votre courrier du 15/09/2021, reçu le 20/09, nous vous informons, qu'en sa séance du 29/09/2021, **la CRMS ne s'est pas prononcée** sur la présente demande.

L'avis de la CRMS est sollicité car le projet se situe directement en face et dans la zone de protection de l'ensemble classé des cités-jardins Le Logis-Floréal.



© Brugis



avant/après démolition

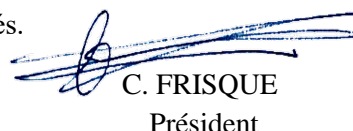


Projet 2019 et projet modifié 2021 (extraits du dossier)

Pour rappel, interrogée en 2019, la CRMS ne s'était pas opposée à la démolition de la maison (sans pour autant l'encourager) mais avait formulé une série de remarques sur l'immeuble à construire en face des cités-jardins et dans l'aboutissement de la perspective de la rue des Digitales et de la rue des Tubéreuses (cf. avis AUD2099_633_PredesAgneaux_47). Aujourd'hui, la nouvelle situation de droit, autorisée par le permis 17174 délivré par la Commune, n'ayant pas tenu compte de ses remarques, la Commission a estimé peu opportun de se prononcer sur la demande de permis modificatif.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; mbriard@urban.brussels ; vhenry@urban.brussels ; acossee@auderghem.brussels ; leonard@auderghem.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels

1/1